

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Présentation à la Commission
permanente du conseil d'agglomération
sur l'environnement, le transport et les
infrastructures.

Le Plateau

- 101 364 résidants
- Taux de récupération


de **58 %**



Recommandations du Plateau-Mont-Royal à la Commission permanente du conseil d'agglomération
sur l'environnement, le transport et les infrastructures

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

- Un Plan de gestion des matières résiduelles basé sur les 3RV

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal 


ville.montreal.qc.ca/plateau

	Échéancier				
	2008	2009	2010	2011	2012
Implanter la collecte des matières putrescibles					
Diminuer de deux à une le nombre de collectes de déchets					
Instaurer les nouveaux bacs de récupération					
Installer des contenants de récupération des piles					
Implanter la collecte sélective dans les parcs, installations ou voies publiques					
Créer un comité d'employés pour élaborer le plan de gestion environnementale de l'arrondissement					
Mettre en œuvre le plan de gestion environnementale de l'arrondissement					
Modifier les critères d'appels d'offres					
Modifier les conditions d'octroi de permis					
Offrir un accompagnement à la rénovation écologique					
Réviser la gestion des gros morceaux					
Instaurer des lieux de dépôt de matériel informatique					
Création un comité des partenaires pour élaborer un plan de réduction à la source					
Mettre en œuvre le plan de réduction à la source					
Créer un comité pour élaborer un plan d'action en collaboration avec les ICI					
Mettre en œuvre le plan d'action avec les ICI					
Modifier le mandat des éco-quartiers					
Élaborer et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation					

Recommandations du Plateau-Mont-Royal à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures

Avec les citoyens...

- Implanter une collecte des matières putrescibles dès 2008

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal 

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 5 mai 2008	Résolution: CA08 25 D131
--------------------------------------	--------------------------

Motion - collecte des matières putrescibles

Attendu que, selon les dernières données disponibles, le Plateau-Mont-Royal atteint un résultat de 58 % (ou 9 449 tonnes) de recyclage des matières résiduelles ;

Attendu que la population du Plateau-Mont-Royal, par ses pratiques, a démontré clairement sa volonté d'adopter des comportements respectueux de l'environnement ;

Attendu que, dans son Rapport sur la gestion écologique des matières résiduelles, la Commission de l'aménagement urbain et du développement durable (CAUDD) a fait de l'implantation d'une collecte des matières putrescibles une de ses principales recommandation ;

Attendu que la Ville de Montréal a défini le recyclage des matières putrescibles comme prioritaire dans son projet de Plan directeur des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2008-2012 ;

Attendu que l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal est prêt à débiter l'implantation de la collecte des matières putrescibles de façon progressive;

Il est proposé par : la conseillère Josée Duplessis

appuyé par : la conseillère Isabel Dos Santos

et résolu :

Que l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal :

- Retienne le même secteur que celui déjà visé, en 2004, par l'expérience pilote de cueillette par sacs en papier pour débiter l'implantation d'un programme de collecte des matières putrescibles ;
- demande, pour ce faire, à la Ville de Montréal, de transférer une enveloppe budgétaire adéquate pour l'implantation de ce programme incluant, les coûts relatifs à la collecte, au transport et au traitement des matières récupérées ainsi qu'à la fourniture d'un ou de plusieurs outils de collecte (sacs plastifiés, bacs bruns, etc.) et d'une provision nécessaire aux fins de communications et sensibilisation ;
- établisse, de concert avec les services centraux, une planification qui permettra le début du programme de collecte au début de l'automne 2008 ;

Recommandations du Plateau-Mont-Royal à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures

Avec les citoyens...

- Abolir une des deux collectes de déchets dès 2009
- Utiliser le nouveau bac de récupération dès que possible
- Disposer des résidus dangereux, dont les piles, dès 2008
- Poursuivre la collecte sélective dans les espaces publics dès 2008

Avec les services internes de l'arrondissement...

- Élaborer un *Plan de gestion environnementale* de l'arrondissement, dès 2008, et le mettre en œuvre dès 2009
- Modifier nos critères d'appel d'offre
- Modifier les critères d'émission des permis

Avec les services internes de l'arrondissement...

- Mettre en place un accompagnement à la rénovation écologique
- Réviser la gestion des gros morceaux
- Instaurer des lieux de dépôt de matériel informatique désuet

Avec les partenaires...

- Élaborer une stratégie de réduction à la source
- Élaborer un plan d'action en collaboration avec les ICI dès 2008 et le mettre en œuvre dès 2009
- Modifier le mandat des éco-quartiers
- Élaborer et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation

Les conditions de réussite

1. Des objectifs plus ambitieux pour 2012

Recommandations du Plateau-Mont-Royal à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures

Les conditions de réussite

2. Un système où l'on récompense les performances

Recommandations du Plateau-Mont-Royal à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures

Les conditions de réussite

3. Un fonds dédié de 35 à 40 M\$ (incluant les 15 M\$ de redevances), dont le tiers est investi dans des projets de réduction à la source

Les conditions de réussite

4. Création d'un bureau de coordination pour offrir un meilleur partage de l'information et des façons de faire entre les administrations locales

Les conditions de réussite

5. Une instauration graduelle de la collecte des matières compostables en débutant par les quartiers les plus denses

Les conditions de réussite

6. Un lancement en 2008 !

Recommandations du Plateau-Mont-Royal à la Commission permanente du conseil d'agglomération
sur l'environnement, le transport et les infrastructures

Merci!

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL

SOMMAIRE

Le Plateau-Mont-Royal a élaboré son *Plan de gestion des matières résiduelles* sur le principe hiérarchisé des 3RV, soit en ordre : la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination.

Rappelons que notre arrondissement affichait en 2006 l'un des plus hauts taux de recyclage, soit 58 % des matières recyclables.

Avec les citoyens...

Afin d'atteindre l'objectif québécois de réduction de 60 % des matières recyclables, Le Plateau-Mont-Royal propose la mise en place graduelle, à court terme, dès l'automne 2008, d'une collecte des matières putrescibles pour le secteur résidentiel. Au fur et à mesure, une collecte de déchets sera remplacée par une collecte de matières compostables. Une résolution du Conseil d'arrondissement de mai 2008 démontre notre engagement. C'est là notre orientation principale.

Le Plateau-Mont-Royal va implanter le nouveau bac fermé, léger et avec poignées pour la collecte des matières recyclables dès qu'il sera disponible. Le volume plus important du bac permettra de hausser la quantité des matières récupérées et son système de fermeture permettra de lutter contre la malpropreté.

Les résidus dangereux, tels les piles, les huiles usées, les peintures et autres étant très dommageables pour l'environnement, Le Plateau-Mont-Royal débutera l'instauration des méthodes de disposition sécuritaires de ces résidus sur son territoire dès 2008. À très court terme, des contenants pour la récupération des piles seront installés dans les endroits stratégiques de l'arrondissement. Le Plateau-Mont-Royal publicisera les lieux de dépôts existants de peinture et d'huiles usées gérés par des commerçants.

L'implantation de la collecte sélective se poursuivra en 2008 dans les parcs, les installations de l'arrondissement ou sur les voies publiques. L'arrondissement étudiera la meilleure façon de mettre en place des lieux de dépôts pour faciliter l'apport volontaire par les résidents de leur trop-plein de matières récupérables.

Avec les services internes de l'arrondissement...

L'arrondissement sera exemplaire dans la gestion de ses matières résiduelles. Un plan de gestion environnementale sera instauré autant dans les locaux municipaux (bureaux, installations de loisirs et bibliothèques) que dans nos cours de voirie. Les devis pour les appels d'offres seront révisés, tout comme les critères pour l'obtention des permis de rénovation, de construction ou de démolition. Les citoyens seront

accompagnés dans leurs travaux de rénovation afin de faire des choix écologiques plus judicieux.

Le Plateau-Mont-Royal révisera sa gestion des gros morceaux afin de la rendre plus efficiente et implantera des lieux de dépôt pour la collecte de matériel informatique désuet à proximité des lieux fréquentés par les citoyens de l'arrondissement.

Avec les partenaires de l'arrondissement...

Dans les prochains mois, Le Plateau-Mont-Royal sollicitera divers partenaires (les députés fédéraux et québécois, les groupes écologistes, les associations de marchands, etc.) pour élaborer une stratégie commune de réduction à la source comprenant des mesures précises et des indicateurs de résultats. Sa mise en œuvre se fera sur cinq ans, à partir du 1^{er} janvier 2009.

En parallèle, Le Plateau-Mont-Royal accompagnera les industries, commerces et institutions (ICI) situés sur son territoire dans l'élaboration d'un plan d'action spécifique pour mieux gérer leurs matières résiduelles. Élaboré à l'automne 2008, sa mise en œuvre se fera sur cinq ans, à partir du début de l'année 2009. Cette mesure nécessitera la création d'un comité de concertation impliquant les différents intervenants.

Le mandat des éco-quartiers a été modifié en début d'année afin d'atteindre les résultats souhaités. Ils œuvreront désormais autour de l'enjeu des gaz à effet de serre (GES) et canaliseront leurs efforts sur l'implantation d'ilots de fraîcheur, l'accompagnement des résidants pour l'implantation de la collecte des matières putrescibles, ainsi que l'augmentation des transports actifs vers l'école.

L'arrondissement a élaboré ses objectifs à l'aide des recommandations de notre commission citoyenne sur l'aménagement urbain et le développement durable. L'arrondissement a aussi mandaté les éco-quartiers afin qu'ils deviennent les agents coordonnateurs des actions environnementales de la société civile de notre quartier. Trois comités—de la société civile et des groupes, des ICI et des employés—seront créés et animés par l'arrondissement. Ceux-ci travailleront en complémentarité pour assurer la cohésion et l'adhésion de tous dans le respect d'une participation démocratique.

L'ensemble des mesures s'appuiera sur une campagne intégrée de sensibilisation et de communication.

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL

ÉCHÉANCIER

	Échéancier				
	2008	2009	2010	2011	2012
Implanter la collecte des matières putrescibles					
Diminuer de deux à une le nombre de collectes de déchets					
Instaurer les nouveaux bacs de récupération					
Installer des contenants de récupération des piles					
Implanter la collecte sélective dans les parcs, installations ou voies publiques					
Créer un comité d'employés pour élaborer le plan de gestion environnementale de l'arrondissement					
Mettre en œuvre le plan de gestion environnementale de l'arrondissement					
Modifier les critères d'appels d'offres					
Modifier les conditions d'octroi de permis					
Offrir un accompagnement à la rénovation écologique					
Réviser la gestion des gros morceaux					
Instaurer des lieux de dépôt de matériel informatique					
Création un comité des partenaires pour élaborer un plan de réduction à la source					
Mettre en œuvre le plan de réduction à la source					
Créer un comité pour élaborer un plan d'action en collaboration avec les ICI					
Mettre en œuvre le plan d'action avec les ICI					
Modifier le mandat des éco-quartiers					
Élaborer et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation					

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 5 mai 2008

Résolution: CA08 25 0131

Motion - collecte des matières putrescibles

Attendu que, selon les dernières données disponibles, le Plateau-Mont-Royal atteint un résultat de 58 % (ou 9 449 tonnes) de recyclage des matières résiduelles ;

Attendu que la population du Plateau-Mont-Royal, par ses pratiques, a démontré clairement sa volonté d'adopter des comportements respectueux de l'environnement ;

Attendu que, dans son Rapport sur la gestion écologique des matières résiduelles, la Commission de l'aménagement urbain et du développement durable (CAUDD) a fait de l'implantation d'une collecte des matières putrescibles une de ses principales recommandation ;

Attendu que la Ville de Montréal a défini le recyclage des matières putrescibles comme prioritaire dans son projet de Plan directeur des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2008-2012 ;

Attendu que l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal est prêt à débiter l'implantation de la collecte des matières putrescibles de façon progressive;

Il est proposé par la conseillère Josée Duplessis

appuyé par la conseillère Isabel Dos Santos

et résolu :

Que l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal :

- Retienne le même secteur que celui déjà visé, en 2004, par l'expérience pilote de cueillette par sacs en papier pour débiter l'implantation d'un programme de collecte des matières putrescibles ;
- demande, pour ce faire, à la Ville de Montréal, de transférer une enveloppe budgétaire adéquate pour l'implantation de ce programme incluant, les coûts relatifs à la collecte, au transport et au traitement des matières récupérées ainsi qu'à la fourniture d'un ou de plusieurs outils de collecte (sacs plastifiés, bacs bruns, etc.) et d'une provision nécessaire aux fins de communications et sensibilisation ;
- établisse, de concert avec les services centraux, une planification qui permettra le début du programme de collecte au début de l'automne 2008 ;

- établis, de concert avec les services centraux, des mécanismes d'évaluation et de rétroaction de chacune des phases du programme de façon à planifier l'implantation de cette collecte de façon harmonieuse pour l'ensemble de l'arrondissement.

ADOPTÉE

12.02

Joanne SKELLING

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 6 mai 2008